

**Durée
3 jours**



**Eligible CPF
RS 5641
Certificateur : Ministère
de l'Intérieur et des
Outre-Mer
Date d'échéance :
31/12/2026**

REMISE A NIVEAU SSIAP I

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Profil des participants :

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau.

PROGRAMME

Prérequis et remise à niveau	<ul style="list-style-type: none">• Titulaire du diplôme SSIAP 1, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveau 1.• Qualification de secourisme en cours de validité• Certificat médical de moins de 3 mois conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005
Validation	Présence à l'ensemble des séquences programmées pour la remise à niveau.

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie

Séquence 2 : Prévention

Séquence 3 : Moyens de secours

Séquence 4 : Mise en situation d'intervention

Séquence 5 : Exploitation du PC sécurité

Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance de travail

CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr

Agrément délivré le 23/12/2021 par la Préfecture du Cantal pour une durée de 5 ans par l'arrêté N°2021-2018

**Durée
3 jours**



REMISE A NIVEAU SSIAP I

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

SEQUENCE 1	FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE	3 HEURES
Thème	Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie.	
Contenu	Fondamentaux de sécurité Évacuation des occupants Accessibilité et mise en service des moyens de secours Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité Implantation – dessertes et dégagements Voiries – isolement Désenfumage Matériaux de construction Éclairage normal et de sécurité Cloisonnement Installations techniques Aménagement des moyens de secours – alarme	2 heures 30
Matériel et documentation	Code de la construction et de l'habitation (Art. 123-4 à 11 et R. 122-9) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié – 22 juin 1990 modifié – 30 décembre 2011	
Application	Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité	0 heure 30
Remarque	Présentation et comparaison des spécificités des ERP et des IGH.	

SEQUENCE 2	PREVENTION	5 HEURES
Thème	Évolution de la réglementation en matière de moyens de prévention	
Contenu	Évolution de la réglementation (nouveaux textes...) Accessibilité du public	4 heures
Matériel et documentation	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié – 25 juin 1980 modifié – 22 juin 1990 modifié – 30 décembre 2011	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 heure

CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr

Durée
3 jours



REMISE A NIVEAU SSIAP I

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

SEQUENCE 3	MOYENS DE SECOURS	3 HEURES
Thème	Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs + SSI Moyens d'extinction	3 heures
Matériel et documentation	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie...)	

SEQUENCE 4	MISE EN SITUATION D'INTERVENTION	6 HEURES
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.	
Contenu	L'action face à différents contextes : <ul style="list-style-type: none">• fumée, incendie• évacuation des occupants et prise en charge d'une victime• méthode d'extinction d'un début d'incendie• protection individuelle• levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 heures
Matériel et documentation	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : <ul style="list-style-type: none">• d'un extincteur adapté au risque• d'un RIA Cas concrets	4 heures
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.	

CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr

Durée
3 jours



REMISE A NIVEAU SSIAP I

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

SEQUENCE 5	EXPLOITATION DU PC DE SECURITE	2 HEURES
Thème	Fonctionnement d'un poste de sécurité Appel, accueil et guidage des secours publics	
Contenu	Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E., G.T.C. ...) Réception des appels d'alerte interne Accueil des secours Information de la hiérarchie	1 heure
Matériel et documentation	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 30 décembre 2011	
Application	Mise en application par des exercices interactifs	1 heure

SEQUENCE 6	RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX	2 HEURES
Thème	Conduite d'une ronde de sécurité	
Contenu	Objectifs de la ronde Modalités de réalisation Contrôle des rondes et renseignement de la main courante Utilisation des moyens de communication mobiles Mesures adaptées de protection des travaux	1 heure
Matériel et documentation	Main courante Moyens de communication mobiles	
Application	Rondes avec résolution d'anomalies diverses	1 heure
Remarque	Les rondes applicatives peuvent être organisées en binômes ou en trinôme.	

CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr